



# JOURNAL DE LA **SPA** LE LOCLE



## **SPA LE LOCLE**

Case postale 65 - 2400 Le Locle

**CCP 23-2843-7**

CH61 0900 0000 2300 2843 7

## REFUGE ET CHATTERIE

Pensions : réservation au 032 931 88 78

Chauffé-soins-affection

Vaccins obligatoires (y compris KC)

Présidente : Jocelyne Tissot

Tourelles 12 - 2400 Le Locle

Tél. 032 931 80 03

[www.spa-lelocle.ch](http://www.spa-lelocle.ch)





**LE RANCH**

**Pizzeria - Rôtisserie**  
 Famille Kebeli  
 Rue du Verger - 2400 Le Locle  
 Tél. 032 931 29 43

*Avoir un chien c'est bien : l'éduquer c'est mieux!*



**Entraînements**  
*Le samedi après-midi*  
 Col-des-Roches  
**2400 LE LOCLE**  
 (Vis-à-vis du garage Opel)  
**Renseignements:**  
**076 566 46 58**  
 Classe chiots, obéissance et agilité



**POMPES FUNEBRES**  
 Toutes formalités  
 Transports tous pays  
 Fabrication de cercueils  
 Contrats décès

**MENUISERIE  
 EBENISTERIE**  
 Fabrication de fenêtres  
 bois et PVC  
 Agencements de cuisine

**2400 Le Locle**  
 Tél. 032 931 14 96  
 Fax 032 931 14 95



**JEANNERET  
 COMBUSTIBLES**  
*MAZOUT - NEVISION DE CITENNES*

entreprise familiale depuis 1956  
 r. des Chansons 39  
 2034 Peseux

tel. +41 32 732 96 32  
 fax. +41 32 732 96 33  
 www.jeanneret-mazout.ch



**Notre équipe  
 Agence principale Le Locle**  
 Rue Henry-Grandjean 2, 2400 Le Locle  
 Téléphone 032 930 80 00, le.locle@axa.ch



**José Decrauzat**  
 Agent principal  
**Stéphanie Veillard**  
 Assistante vente  
**Esteban Fernandez**  
 Conseiller

Horaires: Lundi à jeudi 07h45 - 12h00 / 13h45 - 17h00  
 Vendredi 07h45 - 12h00 / 13h45 - 16h15



**Voegtli SA**  
 La Chaux-de-Fonds / Le Locle  
 ☎ 032 911 22 33  
 www.voegtli.ch info@voegtli.ch

Chauffage  
 Ventilation  
 Sanitaire  
 Climatisation

**TeamCanin**

**EDUCATION & COMPORTEMENT CANIN**



**Martine Seydoux**  
 Educatrice spécialisée en comportement  
 Brevetée MEC, ATC, TED  
 Labélisée FRC

Cours personnalisés,  
 à domicile ou sur terrain sécurisé  
 en individuel ou en groupe

+41 (0)79 654 34 83  
 teamcanin@gmail.com

RESPECT - CONFIDENTIALITE - PERSONNALISATION



**Aux Mots  
 Passants**  
 librairie coopérative

**Horaires**  
 Lundi: fermé  
 Du mardi au vendredi:  
 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30  
 Samedi: 9h00 - 12h00

Côte 14 • 2400 Le Locle • Tél. 032 932 10 32  
 contact@auxmotspassants.ch



**SCE**  
 Siegenthaler & Choffet SA | Entreprise d'électricité

Ch. des Aulnes 1 2400 Le Locle  
 Tél. 032 931 45 28 Fax 032 931 85 00

**LE CERNEUX-VEUSIL**



**FROIDEVAUX** sàrl  
**GARAGE - CARROSSERIE**  
**032 954 19 55**  
 www.gcfroidevaux.ch

**PHARMACIE DU CASINO**

Produits vétérinaires  
 Phytothérapie - Aromathérapie  
 Homéopathie - Oligothérapie  
 Produits cosmétiques  
 Produits bébé



Rue Daniel-JeanRichard 39  
 2400 Le Locle  
 Tél. 032 931 88 66  
 Fax 032 931 88 67

Pharmaciens Conseils  
 LA CONFIANCE EST UN LIEN

**ECOLE DU CHIEN** Le Locle et environs



**Educateur reconnu OVF**  
**35 ans d'expérience**  
**Tél. 079 336 48 74**

Socialisation chiots  
 Education de base  
 Chien d'accompagnement  
 Cours privé ou en groupe



**ECOLE KIBOSS** Les Brenets

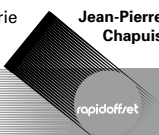
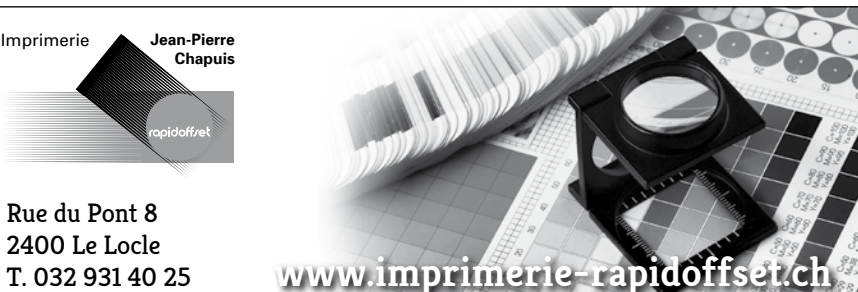
Christine Pellaton - tél. 078 674 40 26

- Monitrice
- Educatrice canine
- Accréditée OVF Brevet fédéral
- Cours chiots, ados, adultes et clickers



**N'hésitez pas à  
 contacter la SPA  
 pour faire paraître  
 votre annonce ici !**

Imprimerie **Jean-Pierre  
 Chapuis**

Rue du Pont 8  
 2400 Le Locle  
 T. 032 931 40 25

**www.imprimerie-rapidoffset.ch**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous appréhendons un peu de procéder à l'AG par correspondance. Mais comme expliqué dans notre rapport, c'était la seule possibilité, face au Covid19.

Le résultat ainsi obtenu nous confirme que cela était une très bonne idée. En effet, 51 membres ont répondu par bulletin et tous les points ont été acceptés à l'unanimité, soit :

- Acceptation du procès-verbal de l'AG du 10.05.2019
- Décharge de la gestion de la caissière et du comité (perte de l'exercice 2019, CHF 36962.62, due à des travaux importants au refuge)
- Nomination du comité :
  - Jocelyne Tissot, présidente
  - Alexandre Seydoux, vice-président
  - Laurence Martinelli, secrétaire
  - Catherine Marmy, caissière
- Assesseures
  - Nicole Ariano
  - Claudine Faehndrich
  - Samira Girardin
- Nomination des vérificateurs de comptes :
  - Bruno Baumann (2<sup>e</sup> année)
  - David Guyot (1<sup>re</sup> année)
  - Marion Giordano, suppléante

Un grand merci aux 51 membres qui ont joué le jeu et qui nous permettent ainsi de clore notre assemblée générale pour l'exercice 2019.



## QUAND FACEBOOK S'EMBALLÉ

Un samedi matin vers 10h00, la Sécurité publique de La Chaux-de-Fonds nous a amené un chien de 5 mois qui avait été attaché à un poteau dans la rue de 21h00 à 9h30. Il dérangeait son nouveau maître qui l'avait depuis deux ou trois jours.

Ce jeune chien, de grande race, très vif et avec beaucoup de force, avait été vendu par un éleveur français à une personne qui souffre des genoux et qui n'arrivait pas à le retenir. C'est donc cette personne qui a placé le chien à La Chaux-de-Fonds.

Une dame (Elodie) qui a passé par hasard chez

nous le samedi matin a reconnu la race de ce chiot. Elle voulait plus d'informations le concernant et surtout connaître le nom de l'éleveur, ce que nous ne savions alors pas nous-mêmes, ni le nom du chien. Elle voulait faire des photos, ce qui lui a été interdit. Malgré cela, Elodie a cherché et retrouvé l'éleveur et lui a transmis des photos faites malgré notre interdiction (nous pourrions porter plainte contre elle).

Et c'est alors que la machine Facebook a démarré, déversant une pluie de méchancetés, d'incohérences et de mensonges.

Après un contact avec Elodie et Françoise, voici le message posté par l'**Élevage de la Terre des Flandres** : *« Merci à tous de votre intérêt pour ce chiot. L'ancienne propriétaire à préférer (sic) le placer de son côté, au lieu de le replacer à côté de chez nous, et à refuser (sic) à la demande d'un trajet 50/50, entre elle et la personne qui l'avait sollicité. Donc voilà où nous en sommes. J'ai contacté ce matin la personne gérante de ce refuge, où (sic) de ce mouroir, j'ai eu pour interlocuteur non pas une personne désirante de m'aider à reprendre ce chiot mais plutôt un tenardier des refuges, profitant des subventions qu'elle reçoit pour la garde des chiens. Absence de personnel pour gérer les animaux... bref... à vomir! Je vais donc prendre contact avec les services vétérinaires de Suisse afin de tenter autrement ».*

Dans un autre message, l'éleveur écrit : *« merci à Françoise de nous en avoir informé, sinon nous ne l'aurions jamais su! Maintenant que faire? Le chiot sera castré! Quelle solution nous reste t'il (sic) pour le replacer? C'est du gâchis!! »*

Cet éleveur ne mentionne pas que ce chiot était sous séquestre et que nous n'étions pas en mesure de lui rendre. Il a également omis de préciser dans son message que, sur le rapport vétérinaire du chiot, établi alors qu'il était encore chez lui, il est fait mention de **cryptorchidie** (absence de testicules), ce qui nécessitera donc une opération et la castration du chien.

Messages d'Eloïse : *« C'est moi qui la vu (sic) en chenil et je bosse avec une dame exceptionnelle (Françoise) pour ce chien... je suis et elle aussi fâchées de voir tous ces bh en chenil »* (bh = berger hollandais).

*« Il a rien comme problème ce chien! juste des maîtres instables!! Je l'ai vu j'ai passer (sic) 1 heure avec lui il a aucune (sic) signe de trouble du comportement c'est pas la faute du chien!! Il a 5 mois il manque juste d'apprentissage! Il est super ce chien ».*

Message de Françoise Darbellay : *« juste une personne incompétente comme binôme \*emoji triste\* », et elle ajoute : « merci aussi à Eloïse qui sans elle on l'aurais jamais su »* (sic, resic et reresic).

**Message de l'Élevage de la Terre des Flandres** : *« on parle des abandons, mais quand nous avons des solutions, on nous met des bâtons dans les roues... à 75 ans, on prend sa retraite et on laisse cela à des gens un peu plus ouverts d'esprit ».*

L'éleveur vise ici personnellement son interlocutrice, notre présidente, qui effectue bénévolement plus de 8 heures de travail 7 jours sur 7, et qui est encore loin d'avoir 75 ans.

Autre message de l'éleveur : *« Nous ne pouvons pas reprendre de chiot ou de chiens, car la place nous manque. Nous avons encore des chiots en attente de départ et, les murs ne sont pas extensibles (sic). C'est un fait. »*

Alors qu'elle est la solution proposée? Aucune si ce n'est de remettre ce chien à Françoise qui s'occupera de son placement. Ce que nous sommes tout à fait en mesure de faire!

Et nous vous épargnons tous les autres messages postés par des personnes qui ne connaissent ni le chien ni notre refuge, dont certaines prêtes à aider l'éleveur à le sortir de ce « mouroir ».

Nous ne doutons pas que toutes ces personnes bienveillantes trouveront vite sur la toile un autre sujet sur lequel se défouler.

## EUTHANASIE

Définition Wikipedia : *« On appelle euthanasie animale la mise à mort volontaire d'un animal afin de mettre fin à ses souffrances ou à une agonie prolongée. »*

Au sein d'un refuge, la définition de l'euthanasie prend tout son sens. Pourtant, il est de plus en plus fréquent d'être pointé du doigt lors de la pratique de celle-ci.

Nous venons en aide chaque année à plusieurs dizaines d'animaux. Certains sont apportés par leur propriétaire, d'autres sont trouvés errants ou encore séquestrés pour mauvais traitements. Grâce à notre travail et aux bons soins apportés à nos protégés, une grande partie d'entre eux trouvent un foyer chaleureux où passer le restant de leur vie.

Mais malheureusement, nous devons également faire face à des animaux en souffrances. Certains sont déjà à l'article de la mort à leur arrivé, accidentés ou malades.

Nous avons pour politique de tout essayer avant de prendre la douloureuse décision d'endormir un animal. Cependant il arrive que,



malgré tous nos efforts, la souffrance de l'animal ne s'estompe pas. C'est alors que nous devons prendre la difficile décision d'abrégé leur peine.



*Chat trouvé qui, malgré tous nos efforts, n'a pas pu être sauvé*

Nous sommes de plus en plus confrontés à des animaux malades en raison de la négligence de leur détenteur, voir même de leur éleveur. En effet, le fait de ne pas stériliser son animal provoque une surpopulation de l'espèce comme dans le cas des chats. Un surnombre de chats engendre des maladies comme la FIV ou la Leucose. Des animaux non soignés finissent par mourir dans d'atroces souffrances.

Lors de nos campagnes de stérilisations de chats harets, nous sommes souvent confrontés à des individus en très mauvais état général. Ces chats qui ont toujours connu la liberté et le grand air ne peuvent pas s'épanouir en chatterie. De plus, le comportement sauvage fait qu'il est pratiquement impossible de les soigner et par la suite de leur trouver un nouveau foyer répondant à leurs besoins.

Lorsqu'il est possible de le faire, et en accord avec les agriculteurs nous relâchons les animaux sains après les avoir stérilisés. Malheureusement, dans le cas contraire, nous n'avons d'autre choix que d'endormir ces chats malades et fatigués par la dure vie qu'ils ont menée.

Bien que plus rarement, il en est de même pour certains chiens. Des éleveurs peu scrupuleux, attirés par l'appât du gain, reproduisent des chiens malades qui engendreront des chiots qui le seront à leur tour. Certains sont tellement déformés physiquement que, malgré la médication, les opérations et les médecines parallèles, nous ne parvenons pas à réduire leur souffrance. Tout cela souvent juste pour un effet de mode.

Aucun animal ne devrait finir ses jours sans être entouré par l'amour d'un foyer. Le jour où tout un chacun prendra ses responsabilités,

nous n'aurons plus à endormir des animaux souffrant à cause de la bêtise humaine.



*Kira après une importante fracture de la hanche n'a pas été soignée par son propriétaire. Lors de son abandon, elle a dû subir deux opérations et de longues souffrances. Tout cela sans succès. La dernière possibilité était l'amputation de sa jambe.*



Nous sommes une Société Protectrice des Animaux. La protection des animaux, c'est aussi accepter que nous ne puissions pas tous les sauver, qu'il est parfois préférable de souffrir du départ de l'un de nos protégés que de faire souffrir ce dernier sans autre motif que notre orgueil.

Nous aimons les animaux, nous travaillons bénévolement pour eux, nous ne comptons pas nos heures. Nous pouvons vous assurer que la perte de l'un d'entre eux est un véritable déchirement pour nous. Que chaque animal qui arrive dans notre refuge est aimé et choyé. Vous pouvez donc être sûr que jamais, au grand jamais, nous déciderons d'euthanasier un de nos animaux sans motifs valables.

## ULAN

Je me souviens de notre rencontre derrière ta grille, tu avais été abandonné depuis quelque mois suite au décès de ta maîtresse. Nous désirions offrir une belle retraite à un chien abandonné et avancé en âge. Quand tu nous as aperçus tous les 5, tu as aboyé de joie, tu sautais partout dans ta cage.



Nous sommes tout de suite tombés amoureux de toi. Notre première balade n'a fait que confirmer ce coup de foudre. J'en ai eu des chiens et les ai tous aimés, mais toi alors... un chien aussi gentil jamais je n'avais connu cela.

Une petite Elia qui s'est vite agrippée à toi lors de ses premiers déplacements pour finalement ne plus jamais te quitter par la suite. Tu étais son père comme elle dit.



Merci pour tout cet amour que tu nous as donné durant ces presque trois années. Merci aussi d'avoir été si gentil et patient avec nos trois filles. Tu as compris notre geste en t'adoptant et tu nous l'as rendu au centuple.

Pensez à tous ces chiens abandonnés qui sont dans l'attente d'une famille aimante, qui attendent des câlins et de se sentir vivants à travers vous.

Audrey